ENVIRONNEMENT

La grand étang de Saint-Estèphe interdit à toutes les activités nautiques à compter du 11 septembre

Le Département de la Dordogne va procéder à la vidange du grand étang de Saint-Estèphe afin de pouvoir procéder à des travaux de confortement du parement amont du barrage. Cela entraine une interdiction de l'ensemble des activités nautiques à compter du 11 septembre.

Publié le 08 septembre 2023

La grand étang de Saint-Estèphe sera interdit à toutes les activités nautiques, ainsi que la pêche à compter du lundi 11 septembre.

Le Département de la Dordogne va en effet procéder dans les semaines qui viennent à une vidange complète du plan d'eau afin de pouvoir réaliser des travaux de confortement du parement amont du barrage.

La date de réouverture du plan d'eau sera communiquée ultérieurement.